

TEST D'ENTREE EN ART DRAMATIQUE

Cycle 1 à 3

Accès : Candidats âgés de 15 à 26 ans au 1er octobre de l'année d'inscription

Admissibilité : Jeudi 22 et vendredi 23 septembre 2022

20 mn/candidat - 2 épreuves

I. Choisir 1 fable de Jean de la Fontaine parmi 10 propositions :

- 1 L'Hirondelle et les petits Oiseaux
- 2 Les Frelons et Mouches à miel
- 3 Conseil tenu par les Rats
- 4 La Chauve-Souris et les deux Belettes
- 5 L'Âne chargé d'éponges et l'Âne chargé de sel
- 6 Les Membres et l'Estomac
- 7 La Chatte métamorphosée en femme
- 8 Les Grenouilles qui demandent un Roi
- 9 La Mouche et la Fourmi
- 10 Les Animaux malades de la peste

II. Deux scènes dialoguées (3mn max/texte)

- Il est demandé aux candidats de venir avec leur réplique

Admission : Samedi 24 septembre 2022

Les candidats retravaillent une scène choisie par le jury avec un des membres du jury

Résultats

Les résultats des admissibilités seront annoncés le 23 septembre après délibération du jury, et seront ensuite affichés devant la salle Molière.

Les résultats des admissions seront annoncés le 24 septembre après délibération du jury, et seront ensuite affichés devant la salle Molière.

- ➔ Veuillez consulter les « **Informations complémentaires** » ci-dessous

Cycle Spécialisé (CS)

Classe préparatoire à l'enseignement supérieur CPES (préfiguration)

Le Cycle spécialisé / CS Théâtre menant au Diplôme d'Études Théâtrales (DET) offre, pour celles et ceux qui envisagent de s'orienter vers une voie professionnelle, un enseignement renforcé, ouvert sur les réalités de la création théâtrale.

La Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (préfiguration) / CPES : renforce l'acquisition des techniques et prépare l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur.

Accès :

- Candidats âgés de 18 à 26 ans
- Niveau minimum requis : C2 acquis dans un CRD ou CRR
- Les tests d'entrée se dérouleront au CRR de Tours – salle Molière

Admissibilité – Audition devant jury (du lundi 12 au mardi 13 septembre 2022) :

- Une scène dialoguée sans limite de répertoire (3mn maximum)
- Un parcours libre (durée 3 mn maximum - proposition scénique de forme libre révélant la personnalité des candidats.e.s. Ce parcours libre peut être une forme purement théâtrale (monologue ou scène du répertoire) mais peut aussi convoquer d'autres disciplines telles que musique, danse, mime, marionnette, arts plastiques, chant, clown, magie, cirque contemporain, etc. Cette présentation libre peut également s'appuyer sur un texte non théâtral, un poème, un roman, une écriture personnelle.
- Le candidat ou la candidate devra être accompagné.e de sa ou ses répliques

Admission – Stage et entretien (mercredi 14 septembre 2022) :

- Les candidats et les candidates admissibles sont convoqués (sans leur réplique) pour une journée de stage animée par les membres du jury. Cette journée sera l'occasion d'un training, d'improvisations, de travail de texte.
- Un entretien qui portera sur votre parcours antérieur, votre projet d'études et professionnel et toutes autres questions que le jury estimera nécessaires en fonction des propositions scéniques et des réponses apportées.

Résultats

Les résultats des admissibilités seront annoncés le 13 septembre, et seront ensuite affichés devant la salle Molière. Les résultats des admissions seront annoncés le 14 septembre après délibération du jury, et seront ensuite affichés devant la salle Molière.

→ Veuillez consulter les « **Informations complémentaires** » ci-dessous

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A Conditions techniques

- 1) Ne seront disponibles dans la salle lors des auditions que :
 - a) Une table
 - b) Deux chaises, un banc
 - c) Un système son avec une entrée auxiliaire (prise jack 3,5 mm)
 - d) Le reste devra être apporté par les candidats.
- 2) Les scènes, monologues et propositions scéniques sont à travailler sans costume : une tenue simple et permettant des mouvements libres est plus indiquée. Les accessoires sont autorisés, s'ils sont indispensables au travail de la scène.

B Document à fournir – Recommandation

- 1) Veuillez apporter une photo d'identité pour le passage des tests
- 2) Les tests se dérouleront sur plusieurs jours. Vous recevrez une convocation individuelle à laquelle vous devrez confirmer votre présence. Sans retour de votre part, vous serez considéré(e) comme démissionnaire.

C Réunions obligatoires

- **Le mercredi 7 septembre 2022 à 17h30 en salle Molière** : présentation des tests; l'enseignant pourra également vous aider à trouver votre réplique pour le test.
- **Le vendredi 30 septembre 2022 à 17h30 en Auditorium** : présentation du Département Théâtre, de l'équipe enseignante, du projet pédagogique et des plannings.